

Boralex clôture un financement de 20,4 M€ en France

Montréal (Québec), le 23 juin 2016 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX :BLX) annonce la clôture d'un financement visant les parcs éoliens de Plateau de Savernat et d'Avignonet II pour un montant total de 20,4 M€ (29,7 M\$CAN) en France. Ce financement est assuré par le Crédit Industriel et Commercial (« Groupe Crédit Mutuel »).

Plateau de Savernat

Le financement à long terme du site éolien Plateau de Savernat (révisé à 16 MW) s'élève à près de 17,6 M€ (25,6 M\$CAN), soit 80% de l'investissement total. Le tirage de la dette reste soumis à certaines conditions usuelles qui devraient être levées incessamment.

Le prêt, amorti sur une période de 15 ans, portera intérêt à un taux d'environ 2,3% pour la durée complète du prêt dont 90% fera l'objet d'un contrat de couverture de taux.

La construction du site éolien Plateau de Savernat est amorcée et sa mise en service est prévue d'ici la fin de l'année 2016.

Avignonet II

Le financement à long terme du site éolien de Avignonet II (4,6 MW) s'élève à près de 2,8 M€ (4,1 M\$CAN). Le site éolien Avignonet II a été mis en service en 2008 et n'avait jamais fait l'objet d'un financement. Le montant sera entièrement utilisé dans ses projets de développement et soutenir ses efforts de croissance.

Le prêt est amorti sur une période de 9,5 ans, soit la durée restante du contrat d'achat d'électricité en place pour le site plus une période de 2 ans, et portera intérêt à un taux de 1,72% pour la durée complète du prêt dont 90% fera l'objet d'un contrat de couverture de taux.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les

résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Investisseurs

Marc Jasmin

Directeur, relations investisseurs

Boralex inc.

(514) 284-9868

marc.jasmin@boralex.com